

1 09 19910008 00005 3

SOULEYMAN

Nom SARR

Date de naissance 08/08/1991

191 cm

Lieu de naissar-

Date d'expiration 20/04/2027

104166335

Numéro d'électeur

Région

FATICK

Code Pays

SEN

Arrondissement **TATTAGUINE** 

Commune DIOUROUP

Lieu de vote

FAYIL

INFORMATIONS ELECTORAL

Département FATICK

Bureau **01** 



NIN 1 450 2004 00185

[<SEN109199108<080000532<<<<< ?108080M2704209SEN<<<<<<0 SARR<<SOULEYMANE<<<<<<<<

adresse: EBGRYOff ARaFat V. du villa 138

EPUBLIQUE DUSENEGAL
Un Peuple-Un-But-Une Foi
OUR D'APPEL DE KAOLACK
BUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE FATICK

## EXTRAIT DE CASIER JUDICAIRE BULLETIN N°3

ANCE FATIC

« Ne comportant que les relevés des condamnations
A des peines privatives de liberté sans sursis
Prononcées par un Tribunal sénégalais. »

(Article 734 du Code de Procédure Pénale)

		(Article 734 du C	ode de Procédure	Pénale)
21502	CONCERNANT		Souleym	ane Sar
QBCP	Né (e) en/leØ8	-0.81.9.9	1. à Faysl.	
	Département de :	Fati	c.K	
		1/4		
7.66	Et de :	i.na.a.g	001	1 <u>1</u>
AS DOT	Situation matrim	oniale :	Cessibasa	A. A. d
	Domicile :	J	Da.Kar	
	14ationante			
DATE DES	COURS OU	NATURE DES	DATE DES	NATURE ET DUREE
CONDAMNATIONS	TRIBUNAUX	CRIMES OU DELITS	CRIMES OU DELITS	DES PEINES
(1)				
		1	<del></del>	
OBSERVATIONS	EXT NO 1	85/04.de	D.i.o.us. o.uz.	
VU au parq	uet SE GRANDE		OUR RELEVE C	ONFORME
E02.	6	Fatick l	le/!/?/\.4.	and charge and and



MINISTERE DES FORCES ARMEES

N°CHOS /BATARTI/CDT/EFF

# Certificat de Bonne Conduite

né le 08.08.1991 à Fayil, certifie que le canonnier de 1°Classe Souleymane SARR Matricule: 03 14 00457 Le lieutenant-colonel Abdoulaye TRAORE, Commandant le Bataillon d'Artillerie

a tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il est resté sous les drapeaux et

qu'il a constamment servi avec honneur et fidélité.

Période du 01.01.2014 au 31.12.2015

3612Air, le 21.Dec.2015.

### ETAT – MAJOR GENERAL DES ARMEES DIRECTION DE LA SANTE DES ARMEES CENTRE MEDICAL INTER ARMEES SUD

\* ! ! · · ·

visite d'aptitude de Concom acux et forcet
de courriemé
Certifie que le (Prénoms el NOM)  Soulournaire  Médecin des Forces Armées Sénégalaises  Né (e) le 08 08 1 1 9 9 1 5 5 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7
Ne (e) le 08 08 1891 à 0 Fayil
Presente
ETAT GENERAL
Poids 75 kg Taille 191 cm PTM 98 Cm Indice de pignet 18  Artérielle 1819 Pouls 81 Sucre Albumine CM 100%  Acuite visuelle avec sans correcteur Cell droit
Artérielle 131 G Pouls 8 1 Sucre Albumine
Acuité visuelle avec sans correcteur (1) Œil droit 10 /10 , Œil gauche. 10 /10
Sculte visuelle avec sans correcteur (1) Œil droit 10 /10, Œil gauche. 10 /10
XAMEN CLINIQUES :
exa- ding one partialante
) is a specific to
n consequence $\gamma$ estime que le $_{\gamma 21}$
ul présente le profit módicul sulvant
STITETY
1 1 2 1 1 1 0
t physiquement
pour la visite en objet. 10
A NO 80 - 1 19 19
le Q / / Q/20/(8
Driver A Data 1ellisell 120/18
SIGNATURE MEDECIN
SIGNATURE MEDECIN
SIGNATURE MEDECIN
SIGNATURE MEDECIN  (1) Rayer is mention inutile

### CERTIFICAT DE CONTRE VISITE MEDICALE

soussigné
tifie que (Prénoms et NOM)  Médecin des Forces Armées Sénégalaises
(e) le 08 08 1 991 à Douleymare SARR
taunt
physiquement Pour la visite en objet.
A Nota 1 19 18
A. Watar 10 21 1/2 120, 18
SIGNATURE MEDECIN
(Visite of San Barrese
WALCOS AND STATE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DES FORCES ARMEES

ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES MILITAIRES





CHAMBRE DE METTERS DE DAKAR

# JERTHICAT PROFESSIONNEL

SPECIALITE: AIDE-MECANIQUE

Mr Souleymane

SARR

subi avec succès

Né le 08/08/1991

**FAYIRE** 

la Formation de Qualification à un Emploi civil dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre de Métiers de Dakar.

ome lui-est délivré pour servir et valoir ce que de droit

LE PRESIDENT BEILA CH

DE METIERS DE DAKAR

Fait à Dakar, le

LE CHEF DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES CABRES MILITAIRES,

Yéro Oumar SY

Copire of perfections ment des Commandar

# REGION FATICK DEPARTEMENT FATICK COMMUNE DE DIOUROUP

### République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi

### ETAT CIVIL CENTRE DE DIOUROUP

E	KTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE			
Pour l'ann	ée deux mille (2)	2, -4		
N° dans le		/ B 5 ns le registre en Chiffre)		
Le	ul don't shill muf list quate lingt o	uze		
à	heuresminutes est né ( e) à	10_ 1		
Un enfan	t de sexe	DE NAISSANCE		
L	PRENOMS PRENOMS NOM I	DE FAMILLE		
De L	PRENOMS DU PERE			
Et de 👢	Khady I San			
PRENOMS DE LA MERE NOM DE FAMILLE DE LA MERE				
Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3) (Écrire en majuscule le lieu de naissance, les prénoms et le nom)				
(EX SUPPLETIF) D'AUTORISATION D'INSCRIPTION JUGEMENT	Délivré par le juge de paix de	20.93 (N° du Jugement en chiffre)		
EXTRAITT D				
	L'officier d'étate	DEC 2018  LIVII soussigné  JLEYE FAPI SAGNE		
RESERVE	otes et mentions marginales au verso Prénoms et Nom			
	DEP CL CEC DN 5	PN		

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECÚRITE PUBLIQUE

### DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

Service Régionale de la Sécurité Publique de Commissariat de PLANS No LESZ DE SERVICE DE LA SECURITÉ PUBLIQUE DE LA SECURITÉ PUBLICUE PUBLICUE PUBLICUE DE LA SECURITÉ PUBLICUE PUBL

### CERTIFICAT DE BONNE VIE ET MOEURS

N. Denning and the control of the co	BSOU	SIRR	
Nous soussigné	OPILL	01044	
Commissaire de Police de	CHANS	CHOFF.	
certifions que M	DULEYMANE	SIRR	
né (e) le 08 - 30û t	<i>1991</i> à	FW 474	
est de bonne vie et mœu	"S.		

En foi de quoi, nous lui délivrons le présent Certificat valable uniquement en vue de la constitution d'un dossier de candidature à un emploi dans l'administration du Sénégal.

Fait à Dakar, le

Le Commissaire de Police

Salam, certifie avoir formé le nommé Souleymane SARR, né le 08 Août 1991 à Fayil, Menuisier Métallique de la 4<sup>eme</sup> Catégorie, pendant la période de 2005 à 2012. Département de Fatick, Région de Fatick, fils de Ngor Sarr et de Khady Sarr, en qualité de le soussigné Monsieur Mamadou SOW, Menuisier Métallique à Mbour, quartier Darou

Il me quitte libre de tout engagement.

durée de sa formation C'est un ouvrier discipliné, travailleur et compétent. Il s'est montré dynamique durant toute la

de quoi, le présent Certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mbour, le 02/04/2012

Le Maître Menuisier Métallique

(1) July 1

Mamadou SOW

### REPUBLIQUE DU SENEGAL MINISTERE DES FORCES ARMEES

Modèle N°122 A Format feuille double Hauteur .....0m 24

(1)		Bataillon	d'Artillerie	
-----	--	-----------	--------------	--

### ETAT SIGNALETIQUE ET DES SERVICES

Grade2 <sup>ème</sup> CST	/Matricule0	)3.14.00457	(2)
NomSARR	/Prénoms	Souleyma	ne
Place deDakar	/N°d'Incorpo	oration <b>00457</b>	
	ETAT-CIVIL		
Canton de	/à Fayil	cien	CheveuxCrépus Yeux Marrons FrontBombé Nez Epaté Visage Ovale Renseignements physionomiques Complémentaires  Taille : 1mêtre _71_/centimètres Taille rectifiée : 1m Et marques particulières.
Jeune soldatEVDA_ Canton de004:	/de la classe de2 /Dé 57	2011/de la s épartement de /au registre ma	subdivision deSaint-Louis/ Saint Louis/ tricule de recrutement
à <u> </u>	ourDeux (02) /Départen le de recrutement de la cla /Départem	nent de/ de sse <b>_2011</b> / de	01.2014/ e la subdivision de/ /
	SERVICE	S SUCCESSIFS	10.10
01.01.2014, service com Formation terminée, affe DPERS du 15.05.2014.	ptant du 01.01.2014, affec ecté au Bataillon d'Artillerie artillerie option sol-sol avec	té au 12 <sup>ème</sup> BAT/C pour compter du	ice actif obligatoire, incorporé le Il pour compter du 01.01.2014. 01.05.2014 suivant NDS n°722/EMG/ 0,05/20 suivant NDS n°853/BATARTI/
	The state of the s	Tex Tex	

Commissaire de Police

SERVICES SUCCESSIFS
Du contingent 2014/1, incorporé le 01.01.2014. Arrive en fin de contrat de la durée légale le 31.12.2015.
Apte à la visite de libération, libéré du service actif et renvoyé dans ses foyers le 31.12.2015. RDC du
Bataillon d'Artillerie et de l'Armée active le 1er janvier 2016. Déclare se retirer chez son père Ngor SARR
A Fayil, Département de Fatick Arrondissement de Tatatguine. TEL 77.416.76.03
AM n°553/BATARTI/OD/EFF du 31.12.2015
Certifié exact
Bel air, le
Le Lieutenan Daouda NDIAYE
Commandant la Batterie 105/ Bravo
124 24
her fine
17 that
MANDANTO
THE DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT
X3



 Gardiennage et Alarm Response B.P. 29786 Dakar-Yoff Tél. (221) 33 859 74 00 Fax (221) 33 820 87 52 sagamgard@sagam.sn

N/Réf. PDT/BD/MBS/4567

W ...

Transpare to the date trailement de valeurs
 Fig. 40 Fig. 10 Fig. 10
 Fig. 31 Fig. 16 15
 Fig. 17 12 Fig. 25 15
 Fig. 17 12 Fig. 25 15
 Fig. 17 12 Fig. 25 15
 Fig. 17 17 Fig. 25 15

Daker, 23 décembre 2016

### CERTIFICAT DE TRAVAIL

Le Directeur Général de la SAGAM-SECURITE S. A., atteste que :

Monsieur Souleymane SARR

Matricule 10016

né le 08 août 1991 à Favil

a été employé dans notre Société en qualité de Gardien.

Il était classé à la 2<sup>ème</sup> catégorie de la Convention Collective du Commerce.

Du 26 avril 2016

Au 23 décembre 2016

Monsieur *Mamadon DIEME* est libre de tout engagement envers la SAGAM, en foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.



REPUBLIQUE DU SENEGAL MINISTERE DE LA JUSTICE COUR D'APPEL DE KAOLACK TRIBUNAL DEPARTEMENTAL DE FATICK

### CERTIFICAT DE NATIONALITE SENEGALAISE

Nous, AMADOU FALL NDIAYE T. ésident du Tribunal Départemental de Fatick ;

Certifions sur le vu des pièces suivantes :

 Une requête en date du 05.11.09 présentée par le pétitionnaire Souleymane Sarr;

• Extrait de naiscance n° 185 de 2004 du centre principal de

Tattaguine en date du 15.79.09 du pétitionnaire;

• Extrait de naissance n° 36 de 1977 du centre principal de Tattaguine en date du 05.11.09 de Ngor Sarr né en 1956 à Fayil de Bouré et de Téning NGom, père du pétitionnaire ;

Certificat de résidence délivré le 06.10.09 par le PCR de Diouroup;

• Vu les réquisitions favorables du Procureur de la République en date du 09.11.09.

 Que le nommé Souleymane Sarr, fils de Ngor et de Khady Sarr né le huit aout mille neuf cent quatre vingt onze à Fayil.

EST DE NATIONALITE SENEC. LAISE EN VERTU DE L'ARTICLE 1er ALINEA 1er DE LA LOI Nº 61-10 DU 07 1.... RS 1961;

NE AU SENEGAL D'UNE ASCENDANTE AU COMME ETANT



REPUBLIQUE DU SENEGAL

DEPARTEMENT DE FATICK

ARRONDISSEMENT DE TATTAGUINE

COMMUNE DE DIOUROUP

# CERTIFICAT DE RESIDENCE

Le Maire de la Commune de Diouroup certifie que :
Mr/Mme/MHe Souleymane Sarr
Né (e) le 08 Août 9991 à Fayil
Fils (fille) de NGOL et de Khady 5999
Domicilié (e) à Fayil
Réside au village de
En foi de quoi le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à Diouroup leQ 4 JUIL 2018

L'officier d'état civil

SOULEYE FAPI SAGNE